Section 12
Critères

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs

Evaluation périodique

Critères communs à tous les chercheurs
- Production scientifique : publications dans des revues à comité de lecture, brevets, livres et chapitres d'ouvrages
- Conférences dans des congrès, séminaires, communications orales, par affiche
- Encadrement de chercheurs et doctorants, animation scientifique
- Enseignement et diffusion de la culture scientifique
- Valorisation de la recherche
-Capacité à répondre à des appels à projet

Critères spécifiques selon les grades
a) Chercheurs CR CN

- Critères communs à tous les chercheurs
- Capacité à développer un projet scientifique et à encadrer des personnels
- Dynamisme scientifique
- Production scientifique de qualité
- Visibilité (séminaires, conférences)
- Participation au fonctionnement de l'unité et/ou à des instances locales, nationales et internationales

b) Chercheurs DR2

- Critères CR CN
- Intérêt des résultats et des méthodes développées
- Production scientifique de qualité
- Aptitude à mener un projet de recherche et à encadrer une équipe
- Conception et coordination de projets originaux et de qualité
- Visibilité nationale et internationale
- Valorisation de la recherche (brevets, licences…)

-Capacité à répondre à des appels à projet
- Direction ou co-direction de thèses
- Responsabilités administratives, gestion de la recherche

c) Chercheurs DR1
- Critères DR2
- Rayonnement international (conférences invitées, organisation de manifestations scientifiques, séjours dans des laboratoires à l'étranger)
- Excellence de la production scientifique
- Coordination d'équipe
- Responsabilités nationales et internationales
- Encadrement de chercheurs et/ou de personnels ITA

Remarques : Les critères ci-dessus doivent permettre d'évaluer l'intérêt et l'originalité des projets de recherche ainsi que la créativité des chercheurs. L'évaluation prendra également en compte tous les aspects du métier du chercheur. Les critères communs indiqués ci-dessus ne sont pas mentionnés par ordre d'importance. Il ne s'agit pas de satisfaire à tous les critères, c'est l'évaluation de l'ensemble du dossier qui importe. Une présentation claire et précise de l'activité du chercheur est donc essentielle.

La section sera sensible à la présentation des conférences et communications. Elle recommande fortement de les numéroter et de les différencier selon l'ordre suivant :

- Conférences invitées dans des congrès internationaux
- Conférences invitées dans des congrès nationaux
- Séminaires dans des universités (en France et à l'étranger)
- Séminaires dans des centres de recherche privés (en France et à l'étranger)
- Communications orales dans des congrès (nom de l'auteur souligné)
- Communications par affiche dans des congrès (nom de l'auteur souligné)

Avancement de grade des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs
- Production scientifique: publications dans des revues à comité de lecture, brevets, livres et chapitres d'ouvrages

- Conférences dans des congrès, séminaires, communications orales, par affiche
- Encadrement de chercheurs et doctorants, animation scientifique
- Enseignement et diffusion de la culture scientifique
- Valorisation de la recherche
-Capacité à répondre à des appels à projet

Critères spécifiques selon les grades Avancement au grade CR HC
- Critères communs à tous les chercheurs
- Capacité à développer un projet scientifique et à encadrer
- Dynamisme scientifique
- Production scientifique de qualité
- Visibilité (séminaires, conférences)
- Participation au fonctionnement de l'unité et/ou à des instances locales, nationales et internationales

Avancement au grade DR1
- Critères communs à tous les chercheurs
- Excellence de la production scientifique
- Visibilité nationale et internationale
- Valorisation de la recherche (brevets, licences…)
-Capacité à répondre à des appels à projet
- Direction ou co-direction de thèses
- Aptitude à mener un projet de recherche et à encadrer une équipe
- Conception et coordination de projets originaux et de qualité
- Responsabilités administratives, gestion de la recherche
- Rayonnement international (conférences invitées, organisation de manifestations scientifiques, séjours dans des laboratoires à l'étranger)
- Coordination d'équipe
- Responsabilités nationales et internationales

Avancement au grade DRCE

- Critères communs à tous les chercheurs
- Avancées majeures et d'envergure exceptionnelle dans un domaine scientifique
- Prises de responsabilité au niveau national et au niveau international
- Rôle moteur dans la structuration de la recherche (instances nationales et internationales, direction de laboratoire, de réseau, de GDR…)
- Reconnaissance internationale de premier plan (prix, invitation dans des congrès internationaux de premier plan, séjour dans des laboratoires étrangers, organisation de grandes manifestations scientifiques)

Les critères ci-dessus doivent permettre d'évaluer l'intérêt et l'originalité des projets de recherche ainsi que la créativité des chercheurs. L'évaluation prendra également en compte tous les aspects du métier du chercheur. Les critères communs indiqués ci-dessus ne sont pas mentionnés par ordre d'importance. Il ne s'agit pas de satisfaire à tous les critères mais c'est l'évaluation de l'ensemble du dossier qui importe. Une présentation claire, précise et exhaustive de l'activité du chercheur est donc essentielle.

La section sera sensible à la présentation des conférences et communications. Elle recommande fortement de les numéroter et de les différencier selon l'ordre suivant :

- Conférences invitées dans des congrès internationaux

- Conférences invitées dans des congrès nationaux
- Séminaires dans des universités (en France et à l'étranger)
- Séminaires dans des centres de recherche privés (en France et à l'étranger)
- Communications orales dans des congrès (nom de l'auteur souligné)
- Communications par affiche dans des congrès (nom de l'auteur souligné)

Recrutement des chercheurs

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs

Critères communs à tous les chercheurs

- Production scientifique: publications dans des revues à comité de lectures, brevets, livres et chapitres d'ouvrages
- Conférences dans des congrès, communications orales, par affiche, séminaires
- Enseignement et diffusion de la science
- Clarté rédactionnelle des documents
- Prestation orale : qualité de la présentation et pertinence des réponses aux questions

Critères spécifiques selon les grades

Accès au grade CR CN

- Critères communs à tous les chercheurs
- Culture scientifique générale
- Qualité des travaux de recherche antérieurs (thèse et expériences postdoctorales)
- Mobilités thématique, géographique
- Qualité, compréhension du projet et apport du candidat
- Capacité à développer un projet scientifique et à l'encadrement
- Valorisation de la recherche

Accès au grade DR2

- Critères CR CN
- Responsable d'une thématique scientifique originale
- Production scientifique de qualité
- Visibilité nationale et internationale
- Montage et gestion de projets scientifiques, originalité, prise de risque
- Encadrement de doctorants et de jeunes chercheurs
- Valorisation de la recherche (brevets, licences…)
-Capacité à répondre à des appels à projet- Animation d'équipes
-Adéquation du profil et du projet du candidat au regard d'une thématique ou d'une affectation affichée comme prioritaire dans l'AOC
- Responsabilités et tâches collectives, gestion de la recherche
- Enseignement et/ou diffusion de la science
-Capacité à diriger des recherches illustrée par exemple par l'obtention de la HDR ou une expérience équivalente

Accès au grade DR1

- Critères DR2
- Mobilité et diversité thématique
- Prise de risque scientifique

Remarques : Les critères ci-dessus doivent permettre d'évaluer l'intérêt et l'originalité des projets de recherche ainsi que la créativité des chercheurs. L'évaluation prendra également en compte tous les aspects du métier du chercheur. Les critères communs et spécifiques indiqués ci-dessus ne sont pas mentionnés par ordre d'importance. Il ne s'agit pas de satisfaire à tous les critères mais c'est l'évaluation de l'ensemble du dossier qui importe. Une présentation claire, précise et exhaustive de l'activité du chercheur est donc essentielle.